

Commission technique régionale de musique

Compte-rendu de la réunion du 2 décembre 2019

Étaient présents

Michel Guinan	Président
Pascal Chabot	Harmonie de Chambly
Paule Lefebvre-Krol	Orchestre d'harmonie du Chemin de Fer du Nord
Olivier Houplain	Avenir Musical des Cheminots de Longueau
Georges Wallerand	Secrétaire du comité UAICF Nord

Était excusé

Didier Pavot	Union Musicale des Cheminots de l'Artois
--------------	--

Étaient absents

Joël Munsch	La Voie du Son Ecole de Musique SNCF Georges Fornet
-------------	--

Ordre du Jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du mardi 15 octobre 2019.
2. Rassemblement musical 2020.
3. Commission Nationale Musique.
4. Questions diverses.

Michel Guinan ouvre la séance à 10 h 00. Il remercie les participants de leur présence et procède à l'examen de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 15 octobre 2019

Sans observations particulières, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Rassemblement musical 2020

Ce rassemblement est budgétisé à hauteur de 2355 euros.

Des différents échanges et points de vue entre les délégués, l'organisation projetée serait la suivante, après abandon de l'option Montdidier :

- dates envisagées : du vendredi 2 octobre en soirée jusqu'au dimanche 4 octobre,
- hébergement et restauration : Auberge de jeunesse PAJOL à Paris,

- directeurs techniques : Hervé Pierquet – Jean-Pierre Lorieux,
- répétitions du vendredi soir au dimanche midi,
- concert : dimanche après-midi de 15 h 00 à 16 h 00 - kiosque à musique du Jardin du Luxembourg.

Michel Guinan a réservé le kiosque auprès de la Direction de la Communication du Sénat. Un mois avant la manifestation, la division de l'évènementiel lui adressera le contrat. Nous disposons du kiosque de 14 h 00 à 17 h 00.

Précisions à se rappeler le moment venu : *si un ou plusieurs véhicules doivent stationner à l'intérieur du jardin (voitures de tourisme – bus), il est indispensable de préciser, 72 heures à l'avance, le type de véhicule et le n° d'immatriculation),*

- probabilité de garer les véhicules au Bourget sur le parking d'une éventuelle future salle de répétitions ???
- pupitre personnel,
- tenue concert : pantalon noir, chaussettes noires, jupe noire, haut noir,
- participation : 40 euros pour les cheminots et ayant-droits – 50 euros pour les non cheminots – frais réels pour les accompagnants.

Actions à entreprendre :

- devis autocar entre Pajol, Jardin du Luxembourg et gare du Nord : Michel Guinan,
- devis location de camionnette pour transport de matériel : Pascal Chabot
- devis Auberge de Jeunesse : comité Nord – Saliha (secrétaire du comité UAICF NORD)
- partitions : 4 œuvres par association
 - scan des conducteurs
 - fin février 2020, les directeurs doivent être en possession des œuvres choisies par les associations
 - faire photocopies de tous les morceaux
 - fin avril : programme définitif arrêté
 - fin mars : dossier d'inscription à faire parvenir aux associations
- identification par badge personnalisé avec prénom + nom de l'orchestre
réalisation : Comité Nord

3. Élection du Président de la commission Musique

Michel Guinan souhaite démissionner de ses fonctions exercées depuis au moins 25 ans et laisser la place à de plus jeunes.

Olivier Houplain demande un cahier des charges (ci-joint en annexe).

4. Questions diverses

Locaux *Porte de la Villette* : fermeture en avril 2020.

Nouveau siège des associations envisagé au Bourget et concernant :

- l'Orchestre Symphonique du Rail,
- l'Orchestre National d'Harmonie des Cheminots,
- La Voie du Son,
- les Créoles de Paris-Nord
- l'Orchestre d'Harmonie du Chemin de Fer du Nord

Cette éventualité, si elle devait se réaliser, poserait des problèmes sérieux à l'Orchestre d'harmonie du Chemin de Fer du Nord qui ne souhaite pas de lieu de répétitions en banlieue. On s'acheminerait très certainement vers une dissolution de cette association !!!

La séance est levée à 12 h 00.

Prochaine réunion : mardi 3 mars 2020

Le Président de la commission technique régionale Musique

Michel Guinan

Annexe

Charges du Président de la commission technique régionale Musique

- Promouvoir et développer les activités « Musique » au sein du Comité Nord UAICF.
- Organiser des manifestations interrégionales afin de réunir les associations musicales du comité.
- Budgétiser ces manifestations et les soumettre au comité (périodicité N - 1).
- Organiser des réunions entre les représentants des associations musicales du comité 2 à 3 fois par an selon nécessité mais au moins une fois dans l'année.
- Informer le comité des dates proposées.
- Établir les ordres du jour et rédiger les comptes rendus des réunions pour envoi aux associations via le secrétariat du comité Nord
- Participer aux travaux de la commission nationale Musique (3 à 4 réunions par an).
- Participer aux travaux de l'assemblée générale annuelle du comité UAICF Nord.
- Établir le rapport annuel des activités de la commission régionale Musique à présenter en assemblée générale du comité et à diffuser en assemblée générale de l'Union (via le comité Nord).
- Œuvrer dans le respect des statuts et du règlement intérieur du comité UAICF Nord en liaison avec le Président dudit comité.